

Le miel, le café, les hommes et la forêt dans le sud ouest éthiopien

Une forêt « naturelle » très anthropique

Vraies ou fausses les images qu'on se fait d'une réalité sont prégnantes, voir collantes. L'existence de grandes forêts tropicales humides dans le Sud Ouest de l'Ethiopie est par exemple le plus souvent insoupçonnée, d'autant qu'elles se trouvent à proximité des régions sèches voir arides du sud-est Soudan et du nord Kenya. Et puis ne dit-on pas que ce pays a connu une forte déforestation ? Pas encore partout pourrait-on dire en première approximation. Mais à l'analyse, les pratiques sont plus complexes et ambivalentes qu'on ne le dit. À proximité immédiate de la « zone » du Kafa dont nous allons parler, plus précisément dans les environs de la ville de Jimma, se trouvent des agroforêts à café qui ont été progressivement édifiées de toute pièce, pour certaines sur d'anciens pâturages.

À l'opposé de 'forêts' à l'évidence aussi artificielles, dans la région voisine du Kafa, on trouve des forêts dites 'naturelles' tout en étant 'à café' puisque l'ensemble des massifs qu'on y trouve sont connus sous le nom générique de *coffee forest*. Reconnues par les chercheurs comme réserve de biodiversité génétique pour le café arabica qui est originaire de ces forêts et continue d'y pousser spontanément, elles commencent à faire l'objet de la part des pouvoirs publics, de vastes concessions à des entrepreneurs privés pour la plantation mono spécifique de cafés sélectionnés. Les grains seront vendus sous différents labels tels que 'café de forêt', et les plantations pourront se voir décerner une éco certification pour cause de contribution à la protection de la forêt. Image encore, construite pour vendre mais fautive dans la mesure où les plantations de café entraînent une forte simplification du couvert et de la diversité forestière initiaux. Leur mise en place revient surtout à supprimer la forêt à usage multiple que les sociétés locales avaient réussi à maintenir et à se partager depuis plusieurs siècles en dépit de vicissitudes historiques récentes peu favorables.

C'est de celle-ci dont nous allons parler. Elle n'était pas si 'naturelle' qu'elle peut paraître tout en étant utilisée dans et pour toute sa diversité. Elle s'avère à l'analyse avoir été organisée, y compris physiquement, en moyen commun de prélèvements individuels multiples dont le miel était et reste l'un des principaux produits, concurremment avec le café qui tend désormais à le dépasser.

Un rapide résumé des changements de contextes politiques et institutionnels indique que, jusqu'à la période actuelle, les divers changements de statut de ces espaces n'avaient entamé qu'à la marge les conditions

d'accès aux ressources forestières. L'examen préalable des catégorisations locales des espaces suggère en outre que la gestion à la fois physique et sociale d'un haut niveau de diversité biologique était directement liée à la diversité des usages et des catégories d'acteurs intervenant. Une brève présentation des conditions de la production mellifère fournit une bonne illustration de l'usage qui est fait de la biodiversité forestière.

Nous insistons pour conclure sur les bouleversements sociaux et culturels induits par l'introduction très récente de la monoculture caféière en forêt. Dans sa logique agronomique comme dans ses implications foncières elle s'oppose radicalement aux conceptions paysannes qui organisaient socialement et physiquement une forêt diverse et multi usage.

Représentations et usages paysans des forêts face aux changements historiques

Le mot de 'forêt' est au demeurant mal adapté pour désigner le type d'espace considéré que les sociétés locales ne définissent pas à partir des critères naturalistes que nous privilégions. Le terme *kubo*, désigne pour les keficho (habitants du Kafa), cette catégorie de milieu anthropisé qui se distingue du jardin, *daado*, et du champ, *goyetao*. Les trois catégories désignent chacune un espace de production complémentaire au sein d'un même système de production. Une exploitation accomplie combine ces trois espaces. Les définitions données par les paysans ne se basent pas sur le type de couvert végétal ou de paysage caractéristique de chacun d'eux. Ce qui ne veut évidemment pas dire qu'ils les ignorent mais plutôt qu'ils les considèrent comme des traits seconds. La catégorisation de ces espaces telle que conçue par la société keficho repose sur le type de rapport que les hommes entretiennent avec la terre et les autres composantes naturelles et en particulier le type de travail qu'ils y appliquent. Le *goyetao* est l'espace réservé à l'usage de l'araire ; les champs sont donc d'abord des 'labours' pour la culture de céréales. Le labour est une activité masculine et la possession d'un attelage marque un certain statut social. Par comparaison, le jardin *daado* est certes travaillé mais pas à l'araire, à la houe et pour un traitement au pied par pied d'une grande variété de plantes qui vont d'arbres fruitiers ou de caféiers à des épices, des légumes ou ces faux bananiers (*enset*) qui fournissent un aliment de base dans la région. Le jardin est un lieu mixte où collaborent les époux et où les femmes disposent aussi de leurs propres productions.

L'espace forestier *kubo* se distingue des deux autres par le fait qu'il est le domaine où non seulement ne passe pas l'araire mais, plus généralement, qui est présenté comme non cultivé. Loin d'être un espace d'utilité secondaire c'est le domaine de prélèvements multiples aussi bien pour des consommations domestiques que pour la vente. La production de trois qualités de miel, en particulier le miel blanc, le plus recherché, y a longtemps été combinée à la collecte du café et d'une épice, la maniguette kororima, et plus récemment à un poivre de forêt (*peper capense*). On y pratique le ramassage du bois de feu et la coupe de bois d'œuvre pour la construction des maisons, de bambous et de différents types de lianes utilisées entre autre pour la construction aussi bien des habitations que des ruches. Les sous bois servent de pâturage de saison sèche aux troupeaux de bovin.

A l'époque du royaume du kafa, à la fin du XIX^e siècle, le café sauvage de ces forêts faisait partie d'un circuit commercial à longue distance entre Bonga et la mer rouge qui comprenait en sus du café, d'autres produits forestiers (peaux de bête et ivoire) ainsi que des esclaves. Le café provenait d'endroits déterminés et répertoriés au sein des forêts royales. Les intendants royaux en évaluaient chaque année le volume de récolte. Il est dit aujourd'hui que ces emplacements privilégiés n'étaient pas cultivés, la croissance et la floraison des caféiers y étant naturellement favorisées. C'est pourquoi on parle encore de café 'sauvage' pour cette époque. En tout état de cause, les cerises étaient cueillies par les membres des clans locaux et remis aux intendants royaux en tant que tribut. En contrepartie, ces mêmes clans obtenaient le droit de se répartir les lieux propices à la production de miel dans les mêmes forêts. Cette production ne faisait l'objet que d'une taxation réduite et donnait lieu à vente sur les marchés régionaux, contrairement au café dont la commercialisation était une exclusivité royale.

Un premier changement intervient avec la conquête Ahmara menée par l'empereur Ménélik II (1897). Le système tributaire est élargi à tous les produits agricoles mais en particulier les céréales (tef) qui sont privilégiées par les vainqueurs. Le café n'étant pas cultivé par les paysans tributaires il est en outre relativement délaissé.

Un second changement intervient avec la conquête italienne de 1936 et est prolongé sous le second règne d'Haïlé Sélassié à partir de 1941. Le système tributaire fait place au salariat sur les premières plantations de café installées dans des forêts attribuées par l'empereur aux dignitaires de la cour ainsi qu'à des étrangers. Le marché du café est désormais libre d'accès. Les paysans keficho continuent pourtant de privilégier l'usage multiple des forêts restantes sans se livrer eux mêmes à des plantations caféières contrairement à certains notables locaux qui les confient en fermage à certains paysans.

Entre 1974 et 1991, le régime socialiste militaire du DERG nationalise les plantations de café des anciens dignitaires et notables et en laisse une partie aux nouvelles communes, les quebele, qui les réallouent à certains de leurs membres. Dans le même temps, les politiques publiques incitent les petits producteurs à la culture du café. Les keficho commencent à s'intéresser à cette production mais principalement en reprenant des portions d'anciennes plantations et sans que cela provoque le moindre rush caféier. Les autres forêts sont classées domaine d'Etat mais restent utilisées selon des modalités étroitement dérivées de l'ancien système d'accès régulé datant de l'époque royale.

La période contemporaine qui démarre à la chute du régime du DERG en 1991, se caractérise par une intégration grandissante de l'économie éthiopienne au marché mondial. Dans ce cadre, le café, principal source de devise du pays, devient un enjeu national faisant l'objet de nouvelles politiques de contrôle et d'incitation de la production. Depuis quelques années, on assiste à l'attribution, dans les forêts d'Etat, de concessions de tailles variables mais pouvant atteindre plusieurs milliers d'hectares à des investisseurs nationaux ou étrangers. Cette situation induit, dans la région du Kafa, en sus d'une spoliation des anciens usagers des forêts qui n'ont plus accès à certaines ressources stratégiques pour eux, une relance des plantations caféières paysannes sur les portions de forêt jouxtant les exploitations, considérées de plus en plus explicitement comme des propriétés privées.

Le miel, produit et protecteur de la biodiversité forestière

Trois types de miels sont produits dans les forêts du Kafa. Décrits selon leur couleur, blanc, rouge ou jaune, ils sont désignés par les noms des arbres d'où est réputé provenir le pollen qui leur donne leurs identités respectives : *Wago* (*Croton macrostachyus*) pour le jaune, *Yaho* (*Olea spp.*) pour le rouge et enfin *Buto* (*schefflera abyssinica*) pour le miel blanc. Ce dernier est un marqueur de forêts diverses et à usage multiple. Contrairement aux deux autres, il disparaît dès que la forêt kubo est absente (cas des agroforêts par exemple) ou est convertie à la monoproduction caféière. L'exclusion entre caféiculture et miel blanc est univoque (le café chasse le miel) et n'a pas toujours existé comme en témoigne le système en place au moins jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Il est explicitement justifié par l'incompatibilité de l'essence *schefflera* avec la production caféière dont son ombre épaisse empêche la croissance des cerises. Quand on considère la connaissance et l'usage des composantes de l'écosystème pour cette production, on est amené à une autre hypothèse. Cette activité nécessite la disponibilité et l'accès à un très grand nombre de ressources forestières que la simplification de la structure forestière réduit d'autant plus fortement pour le *buto heyo* (miel blanc) que l'essence éponyme est systématiquement supprimée.

Les savoirs-faire autour de ce produit sont tous liés à la forêt. Outre les trois essences citées, cinq autres sont utilisées pour la seule pose des ruches et six autres variétés de plantes sont mises à contribution, soit, pour la fabrication, soit, pour la pose ou le relever des ruches. Les périodes de pose et de collecte sont fonction des périodes de floraison des arbres et plantes liées à chaque type de miel.

Installées au sommet de grands arbres sans branches intermédiaires, les ruches sont en outre protégées des prédateurs animaux (insectes, mammifères et oiseaux) par toute une série de dispositifs basés sur la connaissance des préférences et des comportements de chacun de ces animaux. Les zones propices sont à la fois fonction de l'abondance relative des essences forestières recherchées et du droit d'usage acquis sur les arbres à ruche qui sont tous individuellement appropriés et transmis en ligne paternelle. Si les arbres sont souvent détenus par des keficho, le savoir-faire pour grimper aux arbres et sécuriser les ruches est l'apanage des hommes de la caste *Manjo*, spécialisée sur les milieux et les ressources sauvages. Détenteurs et grimpeurs passent des accords de partage à part de fruit.

La catégorisation keficho des espaces de production reconnaît, on l'a vu, un espace dédié à ces divers

prélèvements liés ou non à la production de miel. Ce statut particulier du milieu va de pair avec des droits d'accès, certes variables mais ayant en commun la non propriété du sol par les usagers d'une parcelle, d'une ressource ou d'un simple arbre, comme dans le cas du miel.

Il n'empêche que l'organisation de cette production suppose que l'espace dans son ensemble soit approprié à ces usages et le soit dans la durée. Même si les aménagements physiques de l'espace forestier sont minimalistes ou peu visibles il faut pourtant que la viabilité de la cohabitation entre les ressources recherchées soit organisée. En d'autre terme que le socio-éco système soit reproductible. A savoir, que l'écosystème se reproduise mais sous condition de rester utilisable par les humains. Ces derniers sont de leur côté, soumis à certaines règles de fonctionnement, mais aussi à une différenciation sociale souvent à caractère hiérarchique, qui d'une part vont structurer le prélèvement, d'autre part, tendent elles aussi à se reproduire.

Cette intrication des structures du milieu et de la société est particulièrement vérifiée dans le cas de la production mellifère.

De la forêt domestique à usage multiple à la monoproduction caféière privée

Le savoir sur le miel et les abeilles n'est pas séparable du savoir sur la forêt qui n'est elle même pas définie à partir de sa physionomie 'naturelle'. C'est davantage le type de rapport entre la société et son environnement naturel qui définit ce qu'est 'la forêt'. Cette définition ne se comprend que par opposition à celles de jardin et de champ, autrement dit, comme élément d'un système de relations organisées entre les hommes et les composantes naturelles de leur environnement.

Le miel blanc est bien emblématique de cette représentation sociale de la forêt, il en est même l'un des principaux marqueurs physiques. La 'forêt' ainsi définie combine deux registres de représentations. Celles des propriétés du milieu naturel en matière de compatibilité dans le temps et l'espace des différentes ressources les unes par rapport aux autres (on appellera alors ces représentations des « savoirs naturalistes locaux »). Mais il faut assurer la pérennité effective globale non plus seulement du 'milieu naturel' mais de cet espace de production 'non cultivé'. Non seulement on veille à maintenir sa capacité à fournir 'naturellement', c'est-à-dire sans cultures mais non sans intervention, les ressources recherchées, mais il faut également assurer la disponibilité d'usage des ressources en faisant respecter des principes minimaux d'accès et de partage entre les humains. Ces principes fonctionnent comme des règles d'accord analogues à des règles de grammaire. Ils permettent, au-delà des vicissitudes historiques, d'organiser le *kubo* en un espace commun de production où les prélèvements sont réglés (obéissent à des règles). On peut dire que ce que « sait » cette société qui s'évertue dans chaque contexte historique à redéfinir des modalités d'appropriation nouvelles c'est que sans un accord minimal sur le simple principe d'une régulation, son exploitation n'est pas viable. Faute de quoi il faudrait les transformer en autant de 'jardins' ou de 'champs'. La règle élémentaire et constante autour de laquelle se sont articulées les autres règles d'accès aux ressources qui ont varié selon les époques, veut que la terre n'appartienne en exclusivité à personne, précisément parce qu'on est dans l'espace socialement dédié aux productions 'non cultivées'. Et le café exploité traditionnellement en faisait partie. C'est ce principe minimal ou cette règle élémentaire que l'introduction de la monoculture caféière vient contredire. La monoculture caféière transforme en effet définitivement l'espace *kubo* en espace doublement privatif. Il n'est plus physiquement accessible qu'au seul détenteur d'un 'droit' exclusif. Simultanément, il est agro écologiquement dédié ou encore 'approprié', à une seule production au détriment d'autres et en l'occurrence, de toutes les autres. Ainsi passe-t-on à la fois, d'un espace non cultivé à un espace cultivé via la monoproduction et également d'appropriations différenciées en fonction de ressources réparties sur un espace commun, à une appropriation fixe et exclusive d'espaces de production individualisés. Ceci autant pour les grandes concessions des 'investisseurs' que pour les nouvelles plantations paysannes qui visent désormais moins à la production de café (qu'on ne récolte pas forcément tous les ans) que la sécurisation foncière.

Auteur : **François Verdeaux**



Des forêts et des hommes

Qu'est-ce qu'une forêt ?

Les habitants
de la forêt

Représentations,
usages, pratiques

Politiques et
dynamiques forestières

Coordination générale :
Catherine Fontaine

Conseillers scientifiques :
Geneviève Michon
Bernard Moizo

Conception graphique :
Pascal Steichen



Année internationale
des forêts 2011

Des forêts pour les hommes

Des forêts et des hommes



Nature menacée ou forêt des hommes ? : Pour une lecture humaniste des forêts

Après 2010 - Année Internationale de la Biodiversité, l'ONU a proclamé 2011 Année internationale des forêts.

Cette initiative montre combien les forêts sont devenues l'objet de l'attention du monde entier et pas seulement des pays qui les habitent. L'enjeu forestier est mondial : les forêts couvrent un tiers de la surface du globe et abritent près des deux tiers des espèces animales et végétales recensées ; leur rôle est essentiel dans la régulation du climat ou dans l'atténuation des impacts du changement climatique. Malgré les recommandations successives pour une meilleure gestion des forêts menacées (Rio 1992, Nagoya 2010), les forêts tropicales et boréales continuent à perdre du terrain alors que les forêts d'Europe progressent, mais parfois aux dépens de paysages agricoles centenaires.

Nature menacée ou forêt des hommes ? >>

Contact auteurs :

Geneviève Michon

Bernard Moizo

Liens utiles

Texte intégral en
PDF

